



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

21/03/2024

AFFICHEE LE :

21/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 26

VOTANTS : 27

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

28/03/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 27 mars , à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

**SUBVENTION AU GMN POUR LA MISE EN PLACE DE PIQU’CAEN LA MER SUR
MONDEVILLE****DELIBERATION N° DELIB-2024-037****RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE**

En 2021, le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a initié un projet de mobilisation citoyenne sur le territoire de la ville de Caen pour restaurer la perméabilité du tissu urbain en faveur de la petite faune terrestre, notamment du Hérisson d'Europe. Ce programme, dénommé Piqu'Caen, reconnecte les espaces publics et les jardins privés volontaires entre eux par la création de passages de 15 cm d'envergure dans les murs et clôtures. Les animaux sauvages peuvent ainsi se déplacer en s'éloignant du réseau routier.

Fort de son succès, le GMN a été sollicité par la Communauté Urbaine Caen la mer pour étendre son action à des communes volontaires. Cette action s'inscrit dans la concrétisation de la feuille de route Caen la mer en transition 2030 (action 2 « intégrer la biodiversité dans tous les espaces de l'axe 3 « territoire résilient »).

Il est ainsi proposé que la commune de Mondeville s'engage dans ce programme, désormais dénommé Piqu'Caen la mer. Courant 2024, des premiers passages sont créés sur le quartier du Plateau, à l'issue d'un travail en lien avec la commune de Colombelles.

Pour rappel, la création des passages est réalisée par le GMN, sous réserve de l'accord des deux propriétaires, de la ville et de la communauté urbaine Caen la mer. Au vu de l'expérience menée à Caen, il est nécessaire de prévoir un temps de communication et d'accompagnement des habitants et ce sur une durée minimale de deux années. C'est pourquoi il est proposé l'attribution d'une subvention au GMN de 3000 euros pour 2024 et 2025, dont 1500 euros versés en 2024 et 1500 euros versés en 2025.

Ainsi,

Après consultation de la commission Urbanisme et Transition Ecologique du 19 mars 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3000 euros, dont 1500 euros versés en 2024 et 1500 euros versés en 2025, au Groupe Mammalogique Normand pour la mise en place et le suivi du projet Piqu'Caen la mer à Mondeville ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT